

De
Sujet **RAPPEL - Echéance 19/09/2021 - Dossier déposé par Société MONACO LOGISTIQUE**
Pour
Copie à

Répondre ▼ Transférer ▼ Archiver Commenter Indésirable ▼ Supprimer

17/09/2021 à 09:27

> Commentaire(s):

Bonjour

Les principales réserves émises par la DDTM dans sa contribution du 15 février 2021 concernaient le sujet des risques naturels, en particulier le respect du PPRI du Var. Ces réserves étaient émises en lien avec l'instruction du permis de construire alors en cours dans les services (le projet étant situé dans l'OIN, ce PC est de compétence de L'Etat).

Or, ce PC a bien été délivré le 23/02/2021 (cf. PJ), ce qui indique que les réserves ont pu être levées.

La DDTM n'a donc pas d'observation complémentaire à formuler sur ce dossier.

Bien cordialement,

www.alpes-maritimes.gouv.fr

